

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 29 janvier 2016 à 20h

Date de la convocation : 18 janvier 2016

Présents : Henri BECAUT, Hervé CHOMET, André GAME, Gérard KNOELL, Bernard MALBRUNOT, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET, Angéline VERNISSE

Absente excusée avec pouvoir : Christine BALANDRAT pouvoir à Gérard KNOELL

Absente excusée : Angélique MOUILLERE

Secrétaire de séance : Hervé PETIOT

Intervention de la Présidente de l'association "Entre Bourbonnais et Forez" : La Présidente, Madame Anne VERRIER, présente le projet de restauration de 6 statues en bois polychrome, du vitrail de la baie centrale et de la statue de la Trinité classée monument historique.

Présentation des nouvelles aides départementales : Depuis le 01/01/2016, le Conseil Départemental a mis en place des nouvelles modalités d'aides aux communes. Cette année, notre commune peut prétendre :

- au dispositif de solidarité départementale : 50 % d'aide : montant dépenses plancher 3 000 € HT
montant dépenses plafond 10 000 € HT
- au dispositif de soutien aux travaux de voirie : 30 % d'aide : montant dépenses plancher 10 000 € HT
montant dépenses plafond 52 000 € HT
- au dispositif de soutien aux travaux sur le bâti : 30 % d'aide : montant dépenses plancher 10 000 € HT
montant dépenses plafond 300 000 € HT

Tout dossier de demande de subvention doit être déposé avant le 15 février 2016.

Choix des investissements 2016 : Suite à la présentation des nouvelles aides départementales, Monsieur le Maire présente différents devis qui pourraient bénéficier de la subvention de solidarité départementale : poteau incendie, tables de cantine, tables comptoirs à la salle des fêtes, étuve, télévision (école), ordinateur, jardinière, décors de Noël, entourage du monument aux morts, portes pour salle de réunion.

Après délibération, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire à demander la subvention au titre de la solidarité départementale avec tous les devis présentés.

Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police : Monsieur le Maire présente les devis pouvant bénéficier de la subvention au titre de la répartition des amendes de police : achat de panneaux de signalisation, création de trottoirs et pose de bordures rue de l'Eglise, réfection des trottoirs rue Pierre de la Fin, marquage au sol vers école et porte de Ville.

Après délibération, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire à demander la subvention au titre de la répartition des amendes de police avec tous les devis présentés.

Révision des taux d'imposition : Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en raison que peu d'investissements seront réalisés cette année. Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux.

Révision des tarifs communaux :

Salle des fêtes : pas d'augmentation : location au week-end, suppression de la location à la journée

Cantine : pas d'augmentation – Cimetière : pas d'augmentation – Carte de pêche : pas d'augmentation

Régie Pêche : M. Florent RANDOUR a accepté de remplacer M. Gilles PURAVET qui était régisseur mandataire de la régie pêche. M. Christian DUMAS a accepté également le titre de garde pêche.

Enquête publique : Vente de deux parties du terrain communal «Allée du Platane ». Date : du 22/02/2016 au 07/03/2016 avec permanence les 24/02/2016, 02/03/2016 et 07/03/2016 de 9h à 12h . Un registre sera tenu à la disposition du public pour d'éventuelles observations.

Nettoyage complet de la salle des fêtes : Un nettoyage complet est nécessaire à la salle des fêtes : sol, fenêtres, meubles de cuisine, rideau de séparation. L'Entreprise Digoinaise de Nettoyage assurera ces travaux pour un montant de 425 € HT.

Passage de la course cycliste PARIS-NICE : Les cyclistes seront de passage le mercredi 9 mars aux environs de 14h.

Ouverture de la pêche : Samedi 26 mars avec lâcher de truites.

Le Maire, Henri BECAUT

Les Conseillers